

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-3286

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 29

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« par »,

le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.